

LE COIN DU C.D.S.

L'assemblée générale du Comité Départemental de Spéléologie du Gard a eu lieu le 9 Mars 1975 à Bagnols-sur/Cèze. Etaient présents à l'assemblée générale des membres du GSBM, SCLN, SCSP, SEES, SPCN, ASN.

Au cours de cette assemblée divers problèmes ont été soulevés notamment :

- le problème de Méjannes le Clap : une lettre à entête FFS demandant photocopie de l'arrêté municipal sera envoyé au maire de Méjannes le Clap.

- le problème des secours : le GSBM ne disposant d'aucun matériel spéléo-secours, une réclamation officielle sera envoyée à la FFS.

l'existence des deux organismes de secours, le spéléo secours du CDS 30 et le GASS dont font partie les membres de l'ASN amène à craindre une possible rivalité en cas d'accident.

- diverses questions ont aussi été abordées : Spelunca : la majorité des participants sont favorables à ce que Spelunca soit facultatif, une lettre sera donc adressée à la fédération.

Cotisation CDS : cette cotisation est trop élevée d'après le SCLN et le GSBM. Sur 16 clubs sollicités par le CDS, 5 seulement cotisent et les non cotisants bénéficient malgré tout des services rendus par le CDS.

Après avoir longuement discuté sur tous les sujets cités précédemment, ont eu lieu les élections du DD et du DDA.

Henri HAYOTTE et Roger REBOUL sont élus à mains levées (70 votants).

Composition du bureau 75 :

Président	:	Henri HAYOTTE	(SCSP Alès)
Vice-Président	:	Roger REBOUL	(SPCN Nîmes)
Secrétaire	:	Jean bernard LIDON	(SCLN Nîmes)
Trésorier	:	Jean pierre HAYOTTE	(SCSP Alès)

L'assemblée se termine en fin de matinée. L'après midi est consacré à la projection de films et diapositives.

LA REUNION DU 19 AVRIL

La réunion a eu lieu au Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes. Etaient présents les clubs suivants : SPCN, SCSP, SCLN, SCS, GSBM, SSPBRL, ASN.

Ordre du jour : Subventions : les subventions sont accordées par "Jeunesse et Sport".

Sortie Spéléo-secours : l'entraînement aux diverses méthodes de secours en milieu souterrain doit être accru.

Affaire SEMAG : remise des dossiers à P. MINVIELLE.

Bulletin CDS : tous les clubs y participent...

Information : l'ASN devient l'Association Spéléologique Nîmoise - Ecole Gardoise de Spéléologie (ASN-EGS)

L'aménagement de la commune de Méjannes le Clap en centre touristique par les soins de la SEMAG (société anonyme d'économie mixte pour l'aménagement du Gard) pose actuellement beaucoup de problèmes aux spéléos du CDS 30

En effet, le territoire de la commune est propriété de la SEMAG un arrêté municipal interdirait l'accès des cavités de la commune ; arrêté pour le moins fantomatique car à ce jour personne n'a pu en prendre connaissance. Cette grotesque décision est incompatible avec l'effort de sécurité et de secours souterrain que poursuivent les clubs du CDS 30

Le Groupe Spéléo Bagnols Marcoule, quatrième centre de secours souterrain à l'échelon départemental se voit particulièrement touché. En effet, c'est aux spéléos du GSBM qu'incombe la responsabilité de la reconnaissance de l'équipement et de la topographie des cavités de la région de Méjannes le Clap, dans le but d'une plus grande rapidité de secours en cas d'accident.

Le CDS 30 en la personne de son secrétaire général J-B. Lidon a entrepris des pourparlers avec les dirigeants de la SEMAG. Celle ci mettrait quelques conditions à la pratique de la spéléologie dans son territoire :

- liste des clubs du CDS 30 aptes à la pratique de la spéléo
- être informé de chaque sortie (date, lieu, temps)
- que le CDS 30 fournisse un encadrement à des groupes de

touristes non fédérés.

- un refuge spéléologique pourrait être bâti dans la commune.

Si les deux premières doléances sont acceptables, la troisième l'est moins. En effet la responsabilité d'introduire sous terre des non initiés est des plus dangereuses quant à la conception, à la profondeur des avens du territoire de la SEMAG...

Voici en quelques lignes où nous en sommes, les spéléos du CDS 30 espèrent que les négociations en cours aboutissent le plus rapidement possible dans l'intérêt de tous...

SORTIE SPELEO SECOURS

Le 11 Mai 75, le CDS du Gard organisa une sortie spéléo secours. Ce fut la grotte de Bary qui fut choisie pour cet exercice. La cavité se trouvant dans le secteur de Bagnols, ce fut au G.S.B.M. de prévoir l'équipement et le matériel collectif, ainsi que le balisage. La S.C.S.P. fournit le matériel de secours. Malgré la pluie et la boue, trente participants se sont présentés : 12 du G.S.B.M. (Bagnols), 8 de la S.C.S.P. (Alès), 4 de St Stanislas (Nîmes), 4 du S.C.L. (Nîmes), 1 de l'A.S.N. (Nîmes), 1 du G.S.S.M. (St Maurice).

Le but de l'exercice était d'extraire de la cavité un blessé du fond du puits de 30 mètres. Plusieurs équipes furent constituées aux différents points pour équiper les passages délicats du cheminement qu'aurait emprunter le cobaye en brancard Castin. Le trajet était étudié pour avoir le maximum de difficultés et d'équipements, si bien que pendant un long moment, on n'entendit que les bruits répétés des marteaux frappant énergiquement sur les faibles tamponnoirs du G.S.B.M. (c'était des modèles anciens). Chaque équipe mit un soin particulier à la réalisation de l'équipement. Lorsque tout fut en place, la remontée commença. L'équipe de secouristes avait installé le blessé dans le brancard et arrimé celui ci aux cordes du palan. Les gros bras de la deuxième équipe eurent la charge de la remontée du cobaye. Lorsqu'il eut émergé du puits, il fut pris en charge par une troisième équipe qui lui fit passer les mains courantes et parvenir à la tyrolienne. Après avoir passé au dessus d'un puits par un passage plus ou moins aérien, notre blessé fut amené à la sortie, en passant de nombreuses étroitures à l'entrée, par les soins de la cinquième équipe.

Après le déséquipement, on se retrouva pour faire le point de la journée et constater la bonne marche de l'opération. Dehors la pluie tombait avec la même ardeur et les chemins étaient devenus d'infâmes bourbiers.